

CONSEIL MUNICIPAL du 20 octobre 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux,

Le jeudi vingt octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/10/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU, Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : Le procès-verbal de la séance du 22 SEPTEMBRE 2022 est approuvé à l'unanimité.

N° 2022-051 Nomination des agents recenseurs en 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu en 2023 sur la période du 19/01/2023 au 18/02/2023 et qu'il y a lieu de prévoir la nomination d'agents recenseurs.

Après avoir pris connaissances des 3 candidatures, le Conseil Municipal nomme : Mme Monique BRUSSON et Mr Guillaume BOUTOILLE (habitants) de Largeasse comme agents recenseurs.

La dotation sera de 1.447€ pour la commune.

La formation du coordonnateur va avoir lieu le jeudi 24 novembre 2022 à la mairie.

N° 2022-052 Lotissement Les Genêts avenant 1 Canopée et Aréa Urbanisme

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 1 pour des honoraires supplémentaires de la phase PRO à AOR pour Canopée pour la réalisation de travaux paysagers non prévu au contrat de base et l'ajout d'honoraires pour le suivi de chantier.

L'avenant n° 1 présente un montant HT de 4650 € et un montant TTC de 5580 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de l'avenant n°1 pour la somme de 5.580€ TTC.

N° 2022-053 MAM avenant étude des sols structure

BTC Conseil, nous adresse un devis de la société ALIOS pour une étude géotechnique de conception par rapport à la structure d'un montant de 1.500€ HT. Afin de pouvoir avancer dans le projet, cette étude est indispensable. Une première étude consistait au creusement de puits de 3 à 4 m et des fondations pour un coût de 25.000 à 30.000 € proposition très onéreuse.

Cette nouvelle étude concerne une autre technique de micropieux moins coûteuse. Le Conseil Municipal valide le devis.

Mme BODIN Christelle informe le Conseil Municipal que nous avons déjà reçu une demande de place pour l'année prochaine.

Etude devis travaux Rocher Branlant

Monsieur le Maire indique à l'ensemble du Conseil Municipal qu'il a reçu à la Mairie et dans l'après-midi tout un ensemble de devis portant sur différents travaux pour le bâtiment du Rocher Branlant (électricité, sanitaire, alarme et télésurveillance, jeux, menuiserie). Mr BARON va encore nous adresser d'autres devis qu'il recevra dans les 15 jours à venir.

Le Conseil Municipal indique que la commune s'occupera de l'aménagement du bâtiment et que Mr BARON devra prendre en charge l'aménagement extérieur, afin de pouvoir avoir un ensemble global des dépenses. La commission va organiser une réunion avec Mr BARON dans les prochains jours.

Etude devis travaux menuiseries salle des 4 Saisons

Cécile SAUVETRE (commissions travaux) explique que nous avons reçu trois devis :

HERVO ALU	4967,00€ Ht soit 5960,40€ TTC
BROSSEAU	5103,98€ Ht soit 6124,78€ TTC
CHENE CREATIF	7527,26€ Ht soit 7941,26€ TTC

Après vérification, il va falloir changer 3 fenêtres et 2 portes (latérale et d'entrée). Pas de prise de décision aujourd'hui, Cécile va recontacter les sociétés afin d'harmoniser les devis sur 3 fenêtres cintrées et 2 portes ainsi que sur les dimensions.

N° 2022-054 Tarifs location des salles année 2023

Monsieur le Maire nous présente les tarifs de cette année. Après réflexion, le Conseil Municipal décide de garder les tarifs actuels.

La question de la location pour la société Ribouleau Monosem qui demande à la Mairie à ce que le tarif de 150€ soit appliqué pour la location de la salle et la terrasse au lieu de 260€. Le Conseil Municipal refuse la demande et indique que le tarif de 260€ lui soit appliqué.

N° 2022-055 Désignation correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu en mairie pour la désignation d'un correspondant incendie et secours. Monsieur Thomas MICHONNEAU, adjoint au Maire, se porte volontaire pour assurer cette mission.

Questions diverses

- **Bulletin municipal** : un devis a été reçu de l'imprimerie Lièvre pour l'impression du bulletin municipal de l'année prochaine. Le devis est de 1.355€ Ht pour 390 exemplaires. Le Conseil Municipal valide le devis de l'Imprimerie Lièvre.
- Nous avons reçu un appel téléphonique ainsi qu'un courriel pour un projet d'installation de deux infirmières IDEL sur la commune de Largeasse. Ce projet est très intéressant et nécessite une rencontre avec les infirmières.
- Mise en place d'une nouvelle adresse mail mairie@largeasse.fr

- **Marche Rose** : Mme BODIN Christelle indique que la Marche Rose a eu lieu le 2 octobre et que 160 personnes ont participé à la marche. La municipalité a décidé de prendre en charge les dépenses qui s'élèvent à 110€. Un chèque de 916€ va être remis à La Ligue contre le Cancer le 3 novembre à Bressuire. L'année prochaine la Marche Rose aura lieu le 1^{er} octobre 2023. Mme Christelle remercie Déborah, Cécile, Karine, Aurélie ainsi que Dominique pour l'aide apportée à la mise en œuvre de cette marche. Merci aussi à Guy, Maxime et Thomas pour l'installation de la passerelle et aux partenaires EURL JARRY et Le Panier Largeassien.

Mme Chartier, de l'association Les Copains de Paul et de Thibault, souhaiterait que ce soit la commission communication qui s'occupe de la mise en place de la marche en Or. La commission ne souhaite pas s'en occuper mais il y a peut-être autre chose à faire pour l'association. Les coordonnées de Mr Anthony Baron lui ont été données.

- **Gymnase** : Cécile SAUVETRE explique que de l'eau coulait sur le compteur du chauffage sur la partie des vestiaires. L'entreprise Coutant est venue vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un défaut de la membrane. Guy et Maxime ont réparé les tôles car il y en avait en stock.
- **Conseil des Jeunes** : Isabelle BRANCHU demande si le conseil de jeunes serait intéressé pour reprendre l'opération Téléthon qui doit avoir lieu dans un mois. Le conseil des jeunes est pour l'instant focus sur le Marché de Noël. La proposition va leur être faite et à eux de prendre la décision.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Réunion du 20 octobre 2022

La secrétaire de séance

Thomas MICHONNEAU



Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

